# Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau

## Formation complète / Nouvelle session prévue à l'automne 2022

### Objectifs
Concevoir un système d'irrigation efficient et adapté pour mieux gérer la ressource en eau

### Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

### Contenu
Journée 1 :
Accueil des stagiaires et présentation de la formation
La réglementation liée à l'eau et à l'irrigation
Les interlocuteurs de la gestion de l'eau et les démarches à effectuer
Loi sur l'eau : élaboration et mise en place.
Lien avec les enjeux de la ressource en eau
Déclaration des prélèvements d'eau / Évaluation des volumes prélevés / Zone vulnérable, zone de captage
Notion de début continu et débit d'équipement
Pression statique, dynamique / Les pertes de charges
Pluviométrie de l'installation / Le pompage

Journée 2 :
Notions de système d'irrigation en goutte à goutte et en aspersion, caractéristiques
Avantages et inconvénients, contraintes, coûts.
Notions agronomiques liées à l'irrigation : Relation plante – sol – climat / Besoins en eau des cultures : ETP, ETréf, ETM / Capacité de stockage du sol
Pilotage de l'irrigation : les outils pour l'observation-analyse et l'aide à la décision (tensiomètre, tarière, etc.), stratégie d'irrigation – doses de référence

Journée 3 :
Les contrôles sur le réseau (mesure de pression, de débit, etc.) et sur la parcelle (contrôle de mouillage, etc.) / Entretien d'une installation
Recherches de causes de dysfonctionnement
Exercices de mesure sur une parcelle d'observation
Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

### Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Haute-Garonne

**Durée de la formation** 3 jour(s)
**Date limite d'inscription** 28/01/2022

### Tarifs
Coût de la formation : 609€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

### Plus de renseignements
Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org
ADEAR 31
21 rue de la République
31270 Frouzins
07 85 05 52 72
Formation portée par l'ARDEAR Occitanie, N°OF : 91 30 02 803 30

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction :** %

Les midis : repas tiré du sac

**Modalités d'accès :**

### Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|---|
| **07 févr 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | Mairie de Lherm<br>31600 Lherm | Elian Routelous, Conseiller agro-environnement du Conseil Départemental de Haute-Garonne<br>Simon Cordier, technicien irrigation CRIIAM Sud (ARDEPI) |
| **08 févr 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | Mairie de Lherm<br>31600 Lherm | Simon Cordier, technicien irrigation CRIIAM Sud (ARDEPI) |
| **09 févr 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | Mairie de Lherm<br>31600 Lherm | Simon Cordier, technicien irrigation CRIIAM Sud (ARDEPI) |

### Partenaire(s)

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

### Financeur(s)

vivea

### Bulletin d'inscription

Nom Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ / Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)